

Avis administratifs

COMMUNE DE VILLAREMBERT
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
le Corbier
MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL
D'URBANISME (PLU)



Par arrêté du Président de la SCMA du 4 octobre 2021, le projet de modification PLU de la commune de Villarembert sera soumis à enquête publique du mardi 2 novembre 2021 8h30 au vendredi 3 décembre 2021 12h. Jean-François MALET est nommé commissaire enquêteur et recevra le public en mairie de Villarembert :

- Le mardi 2 novembre de 8h30 à 12h
- Le mercredi 17 novembre de 14h à 17h
- Le vendredi 3 décembre de 8h30 à 12h

Le projet de modification a pour objets :

- Le changement de zonage de parcelles en zone agricole protégée vers de la zone agricole au secteur de Plan de Champ Durand pour permettre la construction d'un bâtiment agricole.
- Le changement de zonage de parcelles situées en zone Uep (réservée aux équipements publics) en zone Uc (secteur d'urbanisation récente à densité moyenne à faible) pour permettre un projet de vente à emporter - petite restauration au Corbier.
- Le changement de zonage de parcelles situées en zone Uep (réservée aux équipements publics) en zone Ux (secteur de la station du Corbier) afin de permettre la réalisation d'un projet de logements saisonniers.

Les pièces du projet de modification du PLU, les avis recueillis ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public toute la durée de l'enquête :

- sur support papier et poste informatique en mairie de Villarembert, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les lundis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et les mercredis de 14h à 17h, sauf jour férié.
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/enquete-modification-plu-villarembert/>
- Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses éventuelles observations :
- Sur le registre d'enquête papier ouvert en mairie de Villarembert.
- Par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Communauté de Commune Cœur de Maurienne Arvan Ancien Evêché, 73300 Saint-Jean-de-Maurienne.
- Par mail à l'adresse : modification-plu-villarembert@democratie-active.fr
- Ou sur le registre dématérialisé précité.

Commune de Val-Cenis AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Termignon

En application des dispositions de l'arrêté de M. le Maire de Val-Cenis (Savoie) en date du 20 septembre 2021, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Termignon sera soumis à enquête publique du du 8 octobre 2021 9h au 10 novembre 2021 12h, soit 34 jours.

La personne responsable du projet est Monsieur le Maire de la commune de Val-Cenis, auquel toute information pourra être demandée.

La modification a pour objectif d'autoriser, sur le secteur de Bellecombe, la requalification et l'extension du parking existant et de petites constructions destinées à l'accueil du public (sanitaires, abri, espace scénographique), dans le cadre de la valorisation du site.

M. Gérard HOVELACQUE, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Il recevra personnellement en mairie de Termignon les :

- Vendredi 8 octobre 2021 de 9h à 12h
- Samedi 6 novembre 2021 de 9h à 12h
- Mercredi 10 novembre 2021 de 9h à 12h

Dans le cadre l'épidémie de Covid-19, l'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devra être observé lors des permanences du commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces constituant le projet de modification du PLU, les avis recueillis, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public :

- Sur support papier en mairie siège de Val-Cenis (Termignon), aux jours et heures habituels d'ouverture, soit : lundi, de 9h à 12h, mardi, de 9h à 12h, mercredi, de 9h à 12h, jeudi, de 9h à 12h et vendredi, de 9h à 12h et de 16h à 18h30, à l'exception des jours fériés.
 - Sur un poste informatique en mairie siège de Val-Cenis (Termignon), selon horaires ci-dessus, sur le site internet de la mairie, soit <https://www.commune-val-cenis.fr>, rubrique « Vie municipale », sous-rubrique « Urbanisme ».
 - Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :
 - Sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie siège de Termignon
 - Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Val-Cenis, Hôtel de Ville, rue de La Parachèze - Termignon, 73300 VAL-CENIS
 - Par mail, à l'adresse enquetermignon@mairie-valcenis.fr
- Dans le cadre l'épidémie de Covid-19, l'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devra être observé lors de la consultation du dossier ou du dépôt des observations sur le registre.
- Toutes les observations et propositions du public transmises par tout moyen

citée ci-dessus seront consultables dans le registre mis à disposition en mairie siège de Val-Cenis (Termignon) et sur le site internet dans les meilleurs délais.

L'évaluation environnementale réalisée dans le cadre de la modification du PLU et l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L 122-1 et L 122-7 du code de l'environnement sont portés dans le dossier soumis à l'enquête publique et consultables en mairie siège de Val-Cenis (Termignon) et sur le site internet de la commune <https://www.commune-valcenis.fr>, rubrique « Vie municipale », sous-rubrique « Urbanisme ».

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie siège de Val-Cenis (Termignon) et en préfecture de la Savoie ainsi que sur le site internet de la commune de Val-Cenis.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Val-Cenis délibérera, au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pour approuver le projet de modification du PLU de Termignon éventuellement ajusté pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Toute information peut être demandée auprès de Monsieur le Maire de Val-Cenis et toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de celle-ci.

Petites Annonces

Rencontre



Pauline, femme de 51 ans recherche un homme sincère et charmant alors téléphone lui au 0895 69 19 08 (emi -0,80€/mn).

Immobilier LOCATIONS-OFFRES

Saint-Jean-de-Maurienne, centre ville, à louer F3 meublé - Tout confort - Entrée agréable - Libre de suite - Parking - Loyer : 600 € pas de charges - Tél. 06 80 30 14 39.

Hermillon, à louer F3, dans maison - Cuisine équipée abri voiture, 1 dépendance et cave. Libre de suite. Tél. 04 79 59 86 06.

Saint-Jean-de-Maurienne, à louer local pour garde meubles sécurisé, facile d'accès - Petits et grands volumes. Tél. 06 71 44 24 13.

Trouv' tout

Vends lustre enfant, «Bugs bunny» en d'ethanole. Prix : 25 euros. Tél. 06 85 40 86 98.

À vendre 2 casques de vélo enfant. Prix : 5 euros. Tél. 06 85 40 86 98.

Vends tour à bois - Neuf. Prix : 200 €. Tél. 06 66 33 99 72.

À vendre : un vaisselier + vaisselle ancienne - Une montre gousset en or + une chaîne - Une croix de Savoie en

VENTES

À vendre, maison avec possibilité d'extension + terrain attenant - Prix : 135 000 euros - Tél. 06 31 26 93 03.

2 Roues

Particulier cherche à acheter mobylette Peugeot 103 ou Motobécane ou scooter (roulants ou pour pièces détachées) ou moteur Deutz. Tél. 06 61 65 28 52.



Siège social
LA TRIBUNE
33, avenue Général de Gaulle
26200 MONTÉLIMAR

Capital : 36 320 € Associé unique 100% : Le Dauphiné Libéré

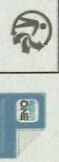
Cogérants : PHILIPPE CARLI - PATRICK GOUIT
Directeur général : PATRICK GOUIT

Directeur de la publication : PATRICK GOUIT
Journal habilité à insérer les annonces légales pour le département de la Savoie.

N° commission paritaire 0924CT9326 ISSN : 0750-4713

Direction - rédaction : 168, avenue Henri Falcot
73300 Saint-Jean-de-Maurienne Tél. 04 79 59 97 63 / Fax 04 79 83 05 60

Origine du papier : France, Taux de fibres recyclées : 83,5%.
Entropression : P101 0,01 kg/tonne de papier.
Impression : LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 38113 VEUREY-VOROIZE



BLOC-NOTES

Services d'urgence

Samu : 15 - Police : 17 Sapeurs-pompiers : 18 Centre anti poison de Lyon : 04 72 11 69 11.

Inspection du travail

Un agent de l'inspection du travail vous reçoit les 1^{er} mardi et 3^e jeudi de chaque mois, à l'Agence Pôle Emploi de Saint-Jean (310 rue Jean-Moulin), de 9h à 12h.

Association Addictions France

Centre de Soins en Addictologie de Saint-Jean - Pour toutes problématiques addictives (addictions avec ou sans produits), contactez-nous au 04 79 59 92 77.

C.L.C.

Consultations Jeunes Consommateurs - Permanence au RDC du local situé : 84, rue des Ecoles à Saint-Jean - Les jeudis sans RDV, de 16h à 19h. Tél. 06 45 96 69 53

Alzheimer Savoie -

Antenne Savoie Renseignements : 04 79 60 31 48. **Point Ecoute Maurienne : jeunes, parents, familles** Tél. : 04 79 59 69 36. Prise de rendez-vous les mardis et jeudis de 12h à 13h30 et sur répondeur 24h/24. Un entretien vous sera proposé rapidement. Lieu de RDV possible à Saint-Jean, Aiguebelle, Saint-Michel et Modane.

UNAFAIM

L'Association des familles de malades psychiques vous reçoit sur RDV. Permanence 09 66 87 91 54. Un service d'écoute assuré par des professionnels est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h au 01 42 63 03 03.

Syndicat CDT

Permanences juridiques et d'informations pour tous les salariés les premiers et derniers lundi de chaque mois, de 17h30 à 19h, à l'Union Locale de Saint-Jean, maison des associations, place du Champ de Foire.

Union locale CCF

Permanence et conseils juridiques à St-Jean-de-Maurienne (centre Louis Armand) les 1^{er} et 3^e lundis de 17h30 à 20h. Tél. : 04 79 59 17 64.

RéquiMatous

Tester et opérer les chats errants. Rens. : 04 79 59 82 44. Service mail "chats perdus" : requimatous@noimail.fr

Nouveau service de proximité

Des conseillers en droit du travail et droit de la consommation tiennent des permanences gratuites toutes les semaines à Saint-Jean-de-Maurienne dans les locaux de l'Union locale FO, place du Champ de Foire. Contact : 04 79 59 81 80.

UFC-Que Choisir

Pour joindre l'UFC-Que Choisir : 07 89 59 99 30 - Permanence uniquement sur RDV le 1^{er} mercredi de chaque mois entre 9h15 et 11h30 à La Fourmière, 11 rue du Parc de La Vanosie.